

Gardanne. Une réunion a permis la confrontation d'idées et de financements éventuels du photovoltaïque.

Développer l'énergie propre en Paca

■ Le Grenelle de l'environnement aura lancé, « mode » et surmédiation à l'appui, l'ouverture d'un certain nombre de dossiers, critiquables souvent mais plus que d'actualité. Parmi ces derniers, la question relative à la capacité annuelle d'installation de panneaux photovoltaïques en France, trouve réponse d'abord en chiffres et devrait passer de moins de 200 MW aujourd'hui à plus de 1000 MW en 2020 (40 000 MW dans le monde). La question des financements demeure. Dans ce cadre, l'école de Micro électronique de Gardanne accueillait tout un parterre de spécialistes et financeurs potentiels. Tandis que quelques mois plus tôt, en amont, divers acteurs tels que ARCSIS, Optitec, Capenergies ou encore le Pôle SCS exprimaient déjà le 24 mars dernier à la région PACA, leur souhait de coopérer pour une industrie photovoltaïque plus forte.

Une rencontre fructueuse

Cette 1ère journée technique du photovoltaïque à Gardanne, pour la région PACA, il y a quelques jours, a fait le plein, avec 150 participants et a permis la présentation de diverses structures. ARCSIS, (Association pour la Recherche sur les Composants et Systèmes Intégrés Sécurisés), spécialisée dans le conseil, a été annoncée comme un véritable relais de valorisation des savoir-faire. OPTITEC, qui est un pôle de compétitivité des "Systèmes complexes d'optique et d'imagerie" porté par POPSud (Pôle Optique Photonique Sud) a avancé l'émergence de projets structurants pré-curseurs. A passage, le pôle OPTITEC vient de labelliser 20 nouveaux projets innovants. D'autre part, NEXCIS, créée en octobre 2008 sur le site de Rousset, s'appuie sur un partenariat entre EDF SA, EDF Energies Nouvelles, STMicroelectronics et IBM, et bénéficie du soutien de la Région PACA.

Essor du photovoltaïque

La capacité annuelle d'installation de panneaux photovoltaïques en France serait d'environ 7000 MW en 2020 contre 200 MW actuellement. Les technologies, procédés et matériaux (le silicium), les gaz, les produits chimiques nécessaires sont souvent les mêmes.

A Gardanne, ce soir-là, une table ronde finale animée par Valérie La-plagne, Coordinatrice de missions d'ENERPLAN, sur les « Perspectives du Photovoltaïque en région PACA », a mis en évidence le souhait de chacun de voir la filière photovoltaïque se développer en région PACA et en France.

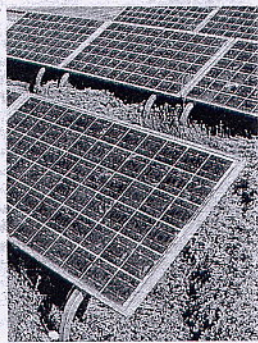
Il reste à savoir si l'effet Grenelle dont le coût injustifié, ne coïncide pas forcément aux réflexions produites, entrainera ou pas de la part de l'Etat, une dotation que la région serait en mesure de redistribuer. Mais comme la tendance est aux caisses vides, il faudra chercher...

HOUDA BENALLAL



Un amphi complet avec 150 présents à Gardanne.

Le panneau photovoltaïque



■ Le terme de panneau solaire est en grande vogue, mais il recoupe deux réalités fort différentes : les panneaux solaires photovoltaïques, qui produisent de l'électricité, et les panneaux solaires thermiques, qui produisent de la chaleur. L'installation d'un panneau solaire est à la fois un investissement rentable et un geste citoyen pour la planète. Produit phare de l'énergie solaire, les panneaux photovoltaïques sont des produits fiables ayant la meilleure forme de production d'énergie actuellement connue. Enfin, les panneaux solaires thermiques concernent le géothermique.

H.B.

Echos de villes

Musiques à Gardanne

Samedi 27 juin au centre-ville à Gardanne et gratuit : Sergent Garcia (Salsamuffin), Kamtchka, l'Arche du Mégalo (Opéra Rock Déambulatoire), Dawta Jena and Urban Lions (Reggae), Bandits Manchots (Fanfare de rue), Lyrique à 4 voix (Classique), Easy Livin' (Pop Rock). Vendredi 3 juillet à Biver : Aïoli (Chanson humoristique marseillaise).

Stage de Danse

Du 8 au 10 juillet enfants et adultes seront accueillis de 19h00 à 22h00, au stage de danse à la MJC de Septèmes les vallons avec Junior Boogaloo de L.A en pop et boogaloo, Rabah O trip House de Paris en house, P-Lock en Lock, Mathias Fantastic Art'mada en top rock et David Colas en hip hop et break.

Au programme

- Le 8 juillet : hip hop avec Didier o trip house à 19h00, house avec Rabh à 20h30/22h00.

- Le 9 juillet : hip hop avec Didier o trip house à 19h00 house avec Rabh à 20h30/22h00 et enfant avec

David et Rabah

- Le 10 juillet : Pop avec Junior boogaloo à 19h00/20h30 Lock avec P-lock de 20h30 à 22h00 hip hop avec Didier o trip house à 19h00 house avec Rabh à 20h30/22h00 et enfant avec David et Rabah. Tarif : 110 les 3 jours, 80 2 jours et 40 1 jour ou 25 à l'unité. Soirée de clôture avec les stagiaires et les intervenants le vendredi 10 juillet vers 22h00 barbecue...

Evènement, le samedi 11 juillet au Village Oxlane à Bouc Bel Air en extérieur dans le parc :

1-Marathon hip hop de 9h00 à 12h00 ouvert à tous pour 10 euros d'inscription.

2-Battle à 16h00 1x1 en pop, lock, house, hip-hop, break et musicalité dans n'importe quel style pour 10 euros d'inscription.

3-Concours chorégraphique tous styles confondus 3 minutes maximum seulement 12 groupes seront retenus pour l'évènement pour 30 euros d'inscription.

Jurys : Junior Boogaloo, David, P-Lock, Rabah, Frank2louise DJS : TIJO de Paris, TAJ MAHAL de Montpellier et Kiwi de Marseille Speacker : BK

Pour le marathon, les professeurs et les juges seront Brigitte, David, Omar, Richard et Kenny tous enseignants à l'école cré-scène13. Infos et inscriptions ouvertes : 06 15525502.

treizieme.cercle@hotmail.fr

Incendie. Accès réglementé aux sites Sainte-Victoire en période estivale.

Confort des touristes et de la nature

■ La saison estivale voit affluer les randonneurs et promeneurs vers la mythique Sainte Victoire. L'hommage à Picasso et l'ouverture au public de sa résidence de Vauvenargues va certainement grossir la fréquentation. « La Sainte Victoire est une montagne, les risques sont identiques, il faut être équipé. De plus les conditions climatiques ajoutent les risques incendie. » Insiste Philippe Maigne, directeur du syndicat mixte départemental des massifs Concors-Sainte Victoire.

Réglementation des accès

Depuis le début juin jusqu'au 30 septembre, la promenade, la circulation et stationnement sont soumis à l'arrêté préfectoral, valable pour tout le département des Bouches du Rhône, basé sur trois niveaux de dangers météorologiques matérialisés par les couleurs : orange, rouge et noir.

Orange : Possibilité de se balader toute la journée.

Rouge : Promenade autorisée entre six h et 11 h le matin

Noir : Promenade, circulation et stationnement de véhicules interdits toute la journée.

Ces modalités sont le fruit de l'expérience. Il est avéré que les risques de départs de feu en période de sécheresse se situent vers midi. La présence humaine en cas d'incendie gêne les secours notamment les interventions aériennes. En cas de fort mistral, les personnes pré-

sentes peuvent être piégées par la progression rapide du feu.

Sainte Victoire : zones ouvertes au public

Des conditions particulières sont fixées pour en permettre l'accès durant la période estivale. Cinq Zones d'Accueil du Public En Forêt (ZAPEF) sont retenues : Les prairies du domaine départemental de Roques Hautes (Beaurecueil).

Le site d'escalade des Deux Aiguilles (Saint Antonin sur Bayon) Le sentier des crêtes (GR9 depuis le parking des Venturiers jusqu'au sentier rouge du Col des Portes au Pic des Mouches, à Vauvenargues.

L'accès à la chapelle Saint Ser (Puylobier).

Les aires aménagées de la forêt départementale du Puits d'Auzon (Vauvenargues).

Les gardes nature renforcées par des assistants à la prévention (pris en charge à 80% par le Conseil Régional) assurent les patrouilles pour prévenir les risques et sensibiliser les populations. Toutes les informations sont disponibles sur le site Internet de la préfecture ainsi qu'à la toute nouvelle Maison du Grand Site Sainte Victoire à Vauvenargues. Une affiche est apposée sur plus de 270 panneaux au départ des sentiers de randonnée.

CLAUDE DURET

▲ Pour être bien informé avant toute promenade, un numéro de téléphone : 0611 20 13 13.